



## LE MOT DU MAIRE

Cet été 2022 marqué par la canicule et des événements climatiques hors norme nous fait prendre conscience de l'évolution de notre climat. Il a été rassurant de nous voir rassemblés pour nos marchés d'été qui ont remporté un franc succès et pour lesquels l'équipe municipale continuera d'œuvrer pour les prochaines éditions. Je tiens à rappeler fermement que je n'ai jamais eu l'intention d'arrêter les marchés d'été contrairement à la rumeur persistante propagée depuis mon élection et qui semble continuer d'être activée par certaines personnes.

Le contraste est saisissant entre ces moments de chaleureux rassemblements et l'intolérance ainsi que la multitudes d'incivilités que malheureusement j'ai pu constater au cours de ces derniers mois. Il est inadmissible que le dialogue soit remplacé par l'agressivité menant aux insultes et aux menaces physiques. Certains de nos concitoyens, quels que soient leur âge ou leurs fonctions, ont perdu le sens du respect et le savoir vivre qui pourtant nous sont plus que jamais indispensables dans ce contexte anxiogène (changement climatique, guerre, inflation...).

Les incivilités du quotidien concernent les actes de vandalisme qui de façon gratuite dégradent le bien d'autrui, les aboiements de chiens qui importunent le voisinage, les déchets abandonnés un peu partout sans respect des autres et de la nature.

Je ne peux que regretter toutes ces conduites inacceptables et répéter que la solution relève de la seule responsabilité de chacun.

Pour précision, en ce qui concerne l'éclairage public, il a été décidé au cours du conseil municipal du mois d'avril 2022, en accord avec le SYDEV, de la modification et de l'uniformisation de l'éclairage public sur la commune. L'extinction des luminaires a donc lieu tous les jours de l'année de 21h30 à 6h30. Ces modifications devraient entraîner une diminution de la facture d'environ 15%. La Commune ne peut plus contrôler en temps réel l'éclairage de la place de la Mairie.

La rentrée scolaire a lieu le 1er septembre avec l'arrivée d'un nouveau professeur permettant l'ouverture d'une sixième classe. Les effectifs de l'école se stabilisent cette année à 93 élèves. Cette rentrée est marquée par la visite de Monsieur le Député Pierre HENRIET qui sera accueilli dans la classe de CM2. Après un échange avec les élèves, nous pourrions évoquer l'avenir de notre école qui reste un atout majeur pour l'attractivité de notre village.

Nous avons la chance de vivre dans un village dynamique bénéficiant de nombreux avantages, commerces, école, associations et d'un agréable cadre de vie. La population est en constante augmentation. Faisons en sorte que cela perdure dans un climat bienveillant, dans le respect de chacun, et que ces tensions, que j'espère passagères, disparaissent.

Bonne rentrée à toutes et tous.

**Christian DENÉCHAUD**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2022

**BAIL BOULANGERIE** : Le Conseil Municipal décide de fixer les montants des loyers de la boulangerie : 198 € ttc la partie habitation et 354 € ttc la partie professionnelle.

**PARCELLES ZA 389 ET ZA 392** : Le Conseil Municipal décide de ne pas vendre de les parcelles ZA 389 et ZA 392 Route du Poil Rouge et de conserver la frênaie.

**PHOTOCOPIEUR ECOLE** : Le Conseil Municipal décide de l'achat d'un nouveau photocopieur à l'école d'un montant de 3 955 € ht.

**CONTRAT A DUREE DETERMINEE** : Le Conseil Municipal décide de maintenir Mélissa HÉRAUD dans sa fonction d'ATSEM à la rentrée afin de palier à l'absence de l'agent titulaire.

**RECOURS GRACIEUX** : Le Conseil Municipal à la majorité refuse la demande de recours gracieux de Monsieur François PRIOUZEAU., relatif à la délibération du conseil municipal du 23/05/2022 concernant l'attribution des terres du communal (parcelles AB49 et AB55)

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL LE :**  
**05/09/2022 à 20h**

**Samedis ouverts : 10, 17 et 24 septembre**



**1er septembre reprise du chemin de l'école pour les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.**  
**Bonne rentrée à tous**

### MAIRIE

Ouverture lun/mar/jeu/ ven 9H/12H30  
Le samedi 9H/12H  
Fermée le mercredi et le 1er samedi du mois

☎ 02.51.52.55.04  Vouillé les Marais

✉ [accueil@vouillelesmarais.fr](mailto:accueil@vouillelesmarais.fr)

 <http://www.vouille-les-marais.com>

### BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mercredi 10H/12H00  
Le samedi 10H30/12H

☎ 02.51.51.53.78

 Bibliothèque Le Paradis Des Livres

✉ [paradisdeslivres@orange.fr](mailto:paradisdeslivres@orange.fr)

### ADMR

Centre de soins :

☎ 02.51.56.71.38

Aides ménagères et travailleuses familiales :

☎ 02.51.61.47.47

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence à la mairie de Chaillé les Marais le vendredi matin

# VELL'EVENT



L'Association Vell'event organise une randonnée moto le samedi 10 septembre prochain. Environ 200 véhicules traverseront la commune ce jour là vers 14h50. ils arriveront de La Taillée, passeront par La Tublerie, La Route des Vignes, la Rue Pierre Godet, La Rue des Alouettes, la Rue du Vivier puis la Rue du Booth vers Chaillé les Marais.

Pour information, le lien pour consulter le nouveau Système d'Information sur les Armes va progressivement être en vigueur en France, avec l'obligation pour tous les détenteurs d'armes (particuliers licenciés ou non) de créer un compte sur ce site. Ce nouveau système entrainera à terme la suppression de tous les documents papier qui étaient échangés jusqu'ici entre les armuriers, les particuliers et les préfetures.

<http://www.vendee.gouv.fr/armes-et-munitions-a2513.html>

  
**PRÉFET  
DE LA VENDÉE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## A PARTIR DE SEPTEMBRE AVEC L'AMICALE LAÏQUE,

### Des sports pour tous !

Adultes et Enfants à partir de 4 ans  
et Bientôt des séances Baby pour les 2 / 3 ans

Pas besoin de choisir pour se faire plaisir !

**Venez vibrer sur tous les terrains avec le multisports  
Proposé par l'Amicale laïque de Vouillé les Marais.**

## Rentrée GYM VOLONTAIRE saison 2022/2023

GYM VOLONTAIRE  
Vouillé les Marais



Mesdames, Messieurs,  
**REJOIGNEZ-NOUS !**

A partir du **06 septembre 2022**

Le mardi à 9h15 (gym d'entretien) et 10h25 (gym douce)

Le jeudi à 19h45 (gym tonique)

Contacts : [gymvouille@gmail.com](mailto:gymvouille@gmail.com)

06.74.10.11.91 et 02.51.52.57.11

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE  
Au Paradis des Livres  
85450 Vouillé les Marais  
Tél. 02 51 51 53 78



## La bibliothèque

### Le PARADIS DES LIVRES

A partir du samedi 3 septembre, la bibliothèque rouvrira aux horaires habituelles :

Mercredi de 10h à 12h  
Samedi de 10h30 à 12h

Bien amicalement,

Les bénévoles de la bibliothèque.

